

Déclaration préalable au CTSD du 7 avril 2015

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

La dotation donnée par le Ministère de l'Education Nationale de 8 postes ne va pas satisfaire les enseignants, elle ne permettra pas de concrétiser la priorité au primaire préconisée par la ministre. Les enseignants ont bien conscience qu'avec si peu de postes, il sera impossible d'améliorer les conditions de travail au quotidien dans les écoles de la Somme. Pour faire baisser les effectifs dans les classes, pour mettre en place le dispositif « plus de maîtres que de classes» réclamé par le SNUipp-FSU depuis 20 ans, pour recréer des RASED complets, pour abonder la brigade de remplacement à la hauteur des besoins, pour décharger les directrices et les directeurs dans toutes les écoles, pour permettre la pondération des heures de classe en REP+... il faudrait à la Somme bien plus de 8 postes.

Pour que l'école soit un lieu de réussite pour tous, les revendications du SNUipp-FSU sont claires :

- pas plus de 25 élèves par classe, pas plus de 20 élèves en éducation prioritaire
- des RASED complets sur chaque secteur de collège
- des maîtres surnuméraires pour chaque classe à hauteur d'une $\frac{1}{2}$ journée par semaine
- des temps de décharge de direction plus importants
- des brigades de remplacement en nombre suffisant...

Nous avions chiffré ce besoin à 619 postes l'an dernier. Nous sommes loin du compte. Pour que l'éducation soit réellement au centre de l'intérêt du gouvernement, il faut à minima recréer les 80000 postes supprimés sous le précédent gouvernement, en postes d'enseignants. Le nombre de postes proposés par le gouvernement actuel n'est pas à la hauteur des besoins. Nous exigeons que les promesses soient tenues. C'est une des raisons pour lesquelles nous serons en grève le 9 avril prochain.

Lors du bilan du CDEN en novembre, vous nous avez indiqué les moyennes du nombre d'élèves par classe par catégorie :

En maternelle, la moyenne est de 25,03 (22,44 en RRS, 21,83 en Eclair, 21,98 en REP+) en élémentaire, elle est de 23,48 (21,74 en RRS, 21,1 en Eclair, 21,36 en Rep+)

en primaire, 23,88 (22,99 en RRS, 21,95 en Eclair, 22 en REP+) dans les RPI/RPC 23,49

Au regard de ces moyennes relevées par l'administration et en analysant les documents de travail, nous pouvons constater que ces moyennes sont largement dépassées dans de nombreuses écoles.

Si vous maintenez les fermetures des écoles suivantes, la maternelle de Boves avec 120 élèves va dépasser les 30 élèves par classe. Celles d'Allonville sera à 28,5 ; de Mesnil St Nicaise à 28, ... dépassent aussi cette moyenne.

Notre travail de commissaire paritaire a été intense au vu des nombreuses réponses des écoles. Plusieurs d'entre elles seront en difficulté si vous ne procédez pas à une ouverture.

C'est le cas de l'école Camille Claudel (ex Marcel Follet) en REP+ qui bordure les 26 élèves par classe alors qu'elle ne devrait pas excéder 22 élèves. C'est aussi l'école de Talmas qui est à 94 élèves pour 3 classes. Les maternelles de Longueau qui ont fait l'effort de transformer un poste pour les TPS l'an dernier et qui se trouvent confrontées sur les autres classes à une moyenne au dessus de 29 élèves par classe pour la rentrée prochaine. C'est le cas de Picquigny qui sort de la ZEP et qui voit ses effectifs monter au delà de 26 élèves par classe. C'est aussi les écoles de Péronne la Chapelette, et Ham Marie Curie qui dépassent le seuil de l'éducation prioritaire REP.

Des écoles s'interrogent aussi sur les redécoupages prévus par les municipalités telles que les écoles Bapaume/Barni, les écoles maternelles Chateaudun et Chemin des plantes qui voient leurs effectifs augmenter sans pour autant obtenir une ouverture, faute de fiabilité des prévisions due aux services municipaux.

D'autres collègues s'interrogent sur les conséquences de certaines mesures prises, sur leurs priorités au mouvement... C'est le cas des collègues de l'école au bord de l'eau, de celles de Réaumur et André Bernard, des fusions , des transferts de postes E sédentarisés en postes d'adjoint, des postes maternelles qui deviennent élémentaires ou l'inverse.

Enfin, la fermeture d'un poste de CLIS à l'école Michel Ange nous paraît complètement incohérente

au regard des besoins pour les élèves mal entendants.

Cette carte scolaire, vous l'aurez compris, n'est pas à la hauteur des attentes des personnels, des parents, des élus.